



FRANCE
Un vainqueur affaibli,
des vaincus frustrés
Page B 3



100 ANS DE SCIENCE
Un Devoir en santé
et en sécurité
Page B 6

PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'époque actuelle met à rude épreuve le système de santé. La première ligne est en lambeaux, la redistribution du travail est déficiente et les urgences sont en crise perpétuelle.

40^e anniversaire de l'assurance maladie

La forteresse du régime public tient le coup

Les fortes pressions sur le système de santé pourraient toutefois exiger des réformes

Lundi, la castonguette fêtera ses 40 ans, symbole par excellence des idéaux d'universalité de notre régime public d'assurance maladie. Un édifice essentiel, qui appelle les bilans en ces jours troubles où les rêves d'hier se heurtent à la morosité d'aujourd'hui. Avec, en filigrane, la menace bien réelle d'un effondrement.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

«**L'**assurance maladie est probablement la mesure à laquelle les Québécois sont le plus attachés», rappelle l'ancien ministre Claude Castonguay, pour qui l'anniversaire du régime public d'assurance maladie revêt une signification toute particulière. Pour celui qui en a piloté le lancement officiel dans l'ombre tourmentée de la Crise d'octobre, la carte soleil a en effet bien vieilli et demeure un outil performant, qui fait l'unanimité ou presque dans un système autrement hautement pressurisé.

Rares sont ceux qui critiquent la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), confirme André-Pierre Contandriopoulos, professeur titulaire au Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal. «C'est un système administratif de très haute performance, qui est géré avec beaucoup, beaucoup d'efficacité, à peu près dix fois mieux en matière de coûts de gestion par rapport aux transactions qui sont faites aux États-Unis.»

Pour cet expert de la santé, l'architecture même de l'assurance maladie au Québec est solide. «Les fondations et les structures de l'édifice sont saines.» Ce qui ne les empêche pas d'être quotidiennement éprouvées par diverses politiques échauffées en réponse aux pressions croissantes qui s'exercent

sur notre système de santé. Le mouvement est implacable et aucun gouvernement n'y échappe dans le monde, précise M. Contandriopoulos.

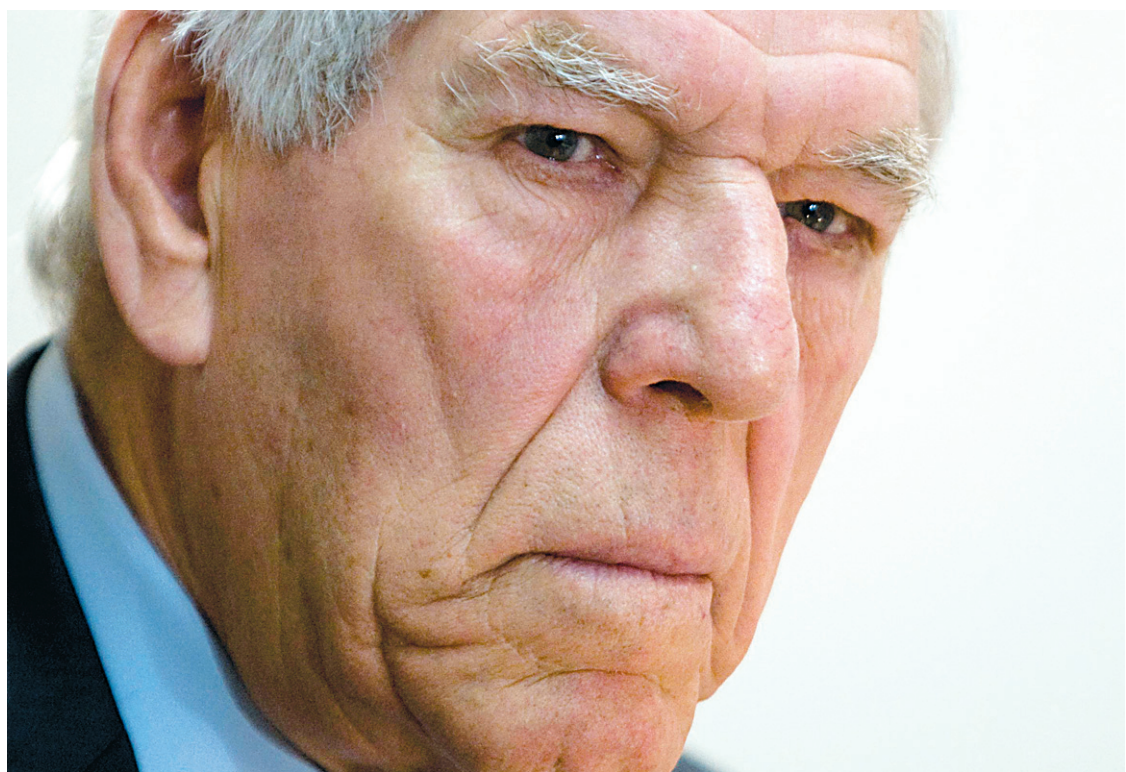
Le contraste est fort avec les années 70, alors que l'offre de soins était encore relativement restreinte, rappelle le secrétaire du Collège des médecins du Québec, le Dr Yves Robert. «Nous traitions alors surtout des épisodes aigus et les coûts n'étaient évidemment pas ceux d'aujourd'hui.» La science aidant, les approches médicales se sont raffinées et complexifiées. L'espérance de vie à la hausse a ajouté une pression supplémentaire. «On meurt maintenant plus souvent du cancer que d'autres choses et on traite beaucoup de maladies chroniques qui nécessitent une intervention plus pointue et, surtout, continue.»

Tout cela se produit dans des environnements qui n'ont eu de cesse de se détériorer dans les dernières années, note M. Contandriopoulos. «Ce sont là trois forces qui jouent fortement sur l'extension des besoins d'intervention de la médecine. Parallèlement à ces trois forces, qu'on pourrait résumer par "plus de médecine pour tout le monde demain", on se retrouve dans des situations de crise des finances publiques qui restreignent la capacité d'intervention de l'État.»

Résultat: les listes d'attente s'allongent, l'accès à la technologie et aux médicaments de pointe se détériore, la première ligne est en lambeaux, la redistribution du travail est déficiente et les urgences sont en crise perpétuelle. Tout cela est rapiécé tant bien que mal au gré des réponses de gouvernements incapables de choisir entre deux remèdes: plus de coordination ou plus de concurrence, résume l'universitaire.

Un régime à risque

«Ces deux tensions ont concrètement donné des solutions de compromis, qui s'avèrent inefficaces quand elles ne sont pas carrément dangereuses», tranche André-Pierre Contandriopoulos. Au point,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«L'assurance maladie est une mesure qui doit être maintenue», croit Claude Castonguay, qui a piloté le lancement officiel du régime public d'assurance maladie. Il formule aussi l'espoir que le Québec aura pour cela le courage d'apporter les changements qu'il faut à son système de santé.

ou elles menacent maintenant d'ébranler la forteresse elle-même. «Ces politiques mettent notre régime d'assurance maladie actuel à risque. Il faut une restauration majeure. Autrement, même si la structure est saine, demain, elle va s'effondrer parce qu'on n'aura pas fait les rénovations requises à temps.»

Celui qu'on appelle le père de l'assurance maladie, titre qu'on lui conteste parfois en raison de

son arrivée jugée tardive dans le dossier, convient que son héritage est menacé. «L'assurance maladie est une mesure qui doit être maintenue», insiste Claude Castonguay en formulant l'espoir que le Québec aura pour cela le courage d'apporter les changements qu'il faut à son

VOIR PAGE B 2: FORTERESSE

QUEBECOR présente

Jacques
Grenier
PHOTOGRAPHE LE DEVOIR

EXPOSITION PHOTOS
CULTURELLES
21 AU 8
OCTOBRE NOVEMBRE
GRAND FOYER CULTUREL
PLACE DES ARTS



PERSPECTIVES

ARGENTINE

La mort de Nestor Kirchner brouille les jeux de pouvoir politiques

Quel destin pour l'Argentine? La mort totalement inattendue de son ex-président, Nestor Kirchner, laisse le pays dans un grand vide politique. Le journal d'opposition *La Nación* publiait jeudi un éditorial dans lequel il soulignait l'originalité de la situation. «C'est la première fois dans l'histoire de l'Argentine que la mort de quelqu'un qui n'est pas le président génère une situation pareille», écrit-il.

«Jusqu'au dernier moment, il nous a bien fait comprendre que c'est lui qui exerçait réellement le pouvoir, et non pas son épouse, la présidente Cristina Kirchner. Elle ne l'a jamais refusé, et elle n'a jamais cherché à se constituer un espace propre de pouvoir, ou même symbolique.»

Mais ce décès prématuré pourrait permettre à la présidente de faire ses preuves. «Elle peut maintenant prendre des décisions qui s'imposent [et auxquelles Nestor Kirchner était opposé], comme prendre ses distances avec Hugo Moyano.» La famille Kirchner doit beaucoup à ce personnage controversé, secrétaire général du principal syndicat, la CGT, et homme politique de gauche.

«Une chance historique»?

L'influence de Moyano serait devenue si grande (financement de campagnes électorales, soutien politique...) que les Kirchner auraient envisagé de s'en séparer. «Ce sera probablement la première chose que le monde politique observera pour voir si elle a la volonté de changer», poursuit *La Nación*.

Le journal se veut rassurant, mais ferme: «La continuité institutionnelle n'est pas en danger, mais la gouvernance dans la dernière partie du mandat de Cristina [Kirchner] pourrait le devenir si elle ne saisit pas cette chance historique: cesser d'être la présidente d'une faction pour devenir la présidente de tous les Argentins.»

Ricardo Kirschbaum, éditorialiste du journal *Clarín*, rejoint *La Nación* dans son analyse de la situation. «La disparition du leader politique ET du candidat met sur la table deux questions auxquelles devra répondre Cristina. Sa candidature à la réélection a été abordée [mercredi] par Hugo Moyano, et il a aussi parlé de restructurer le PJ [Partido Justicialista, parti des Kirchner]. [La CGT] sait qu'au-delà de la douleur et du chagrin, les espaces politiques doivent être comblés rapidement.»

Il est encore trop tôt pour connaître les intentions de cha-



En 2007, Cristina Kirchner avait succédé à son mari à la présidence de la République d'Argentine avec plus de 45 % des suffrages. Selon un éditorial du journal d'opposition *La Nación*, Nestor Kirchner «exerçait réellement le pouvoir, et non pas son épouse [...] Elle n'a jamais cherché à se constituer un espace propre de pouvoir, ou même symbolique».

acun, à l'heure des commémorations. Les leaders de l'opposition ont ainsi rendu hommage au bon sens politique de Nestor Kirchner, mais sa mort pourrait bien attiser des convoitises. Du côté de Cristina Kirchner, elle ne recueillerait pour le moment que 35 % des votes. Trop peu pour espérer une victoire au premier tour de l'élection présidentielle d'octobre 2011.

Le 28 octobre 2007, Cristina Kirchner avait pourtant succédé à son mari à la présidence de la République d'Argentine avec plus de 45 % des suffrages. Après Isabel Perón, elle était la seconde femme à devenir présidente de l'Argentine. Avocate et

sénatrice péroniste de 54 ans, la «reine Cristina», comme l'appelaient ses détracteurs, avait alors pris les commandes de l'Argentine pour quatre ans avec «le changement dans la continuité» comme slogan. L'opposition craignait déjà le retour de son mari en 2011 et l'installation d'une dynastie «tournante» des Kirchner.

Un tandem de la politique

À propos des époux Kirchner, Rafael Bielsa, ministre des Affaires étrangères jusqu'en novembre 2005, avait eu cette définition: «C'est un magnifique animal politique bicéphale.»

Cristina Kirchner n'est pas la première femme à gouverner le pays, mais c'est la seule qui a la stature d'une femme d'État. «C'est une dirigeante politique dont le discours est beaucoup plus élaboré que celui de son mari», a déjà assuré Edgardo Mocca, professeur d'analyse politique à l'Université de Buenos Aires. «Bien sûr, on peut s'interroger sur la manière dont elle a été désignée candidate, par son mari, sans aucun débat, mais c'est simplement dû à la détérioration des institutions politiques de l'Argentine», estime le chercheur.

Libération

FORTERESSE

SUITE DE LA PAGE B 1

Le système de santé. «Si ce n'est pas fait, la montée des coûts fera en sorte qu'un jour on pourra remettre en cause de façon plus sérieuse l'accès aux soins et même la survie du système d'assurance maladie.»

Son remède est connu, il a fait l'objet d'un rapport qui a fait beaucoup de bruit en 2008. Co-signé par Michel Venne et Joanne Marcotte, le document plaiderait en faveur d'un nouveau contrat social destiné à assurer «les bons soins, par la bonne personne, au bon moment». Une réforme qui, selon lui, passe par le rééquilibrage du système vers la première ligne, une révision en profondeur du panier de services — «il y a des choses qui sont couvertes et qui sont secondaires» — des structures allégées, mais aussi plus de concurrence dans le système et la fin du financement par budget global et de la rémunération à l'acte.

L'ambitieux programme, tabletté par les libéraux, fait tiquer la présidente de Médecins québécois pour le régime public, la D^{re} Marie-Claude Goulet. Selon elle, avoir un système universel public est le seul véritable moyen de limiter les coûts du système. «Dès que le privé rentre, il n'y a qu'à regarder aux États-Unis pour s'en convaincre, les coûts explosent. On se met à pratiquer une mé-

decine non plus en fonction des besoins, mais en fonction de ce qui est rentable.»

Quant au régime lui-même, il est à son sens indissociable des remous qui touchent présentement le réseau. «Dire que la loi fonctionne parfaitement me paraît d'ailleurs exagéré. Il y a eu des changements législatifs qui ont été faits à la suite du jugement Chaoulli. Il y a eu la réponse du gouvernement avec la loi 33, qui a créé les centres médicaux spécialisés à investisseurs privés. C'est énorme! C'était interdit avant. Il n'y avait personne qui faisait de l'argent avec la santé.»

Entre équité et universalité

D'où la nécessité de renforcer la Régie, qui demeure en quelque sorte le chien de garde du régime public. Et il y a beaucoup de pain sur la planche, insiste la D^{re} Goulet. «Il y a des manquements à la loi dans les pratiques quotidiennes. On le voit de plus en plus avec les frais accessoires illégaux, par exemple.»

Est-ce en raison d'un manque de personnel ou de mécanismes de surveillance insuffisants? «Toujours est-il que ça prend une plainte pour que la Régie réagisse, note la D^{re} Goulet. Et encore. Un patient se plaint d'avoir eu à payer, réclame qu'on le rembourse, mais cela se fait sur une base individuelle et ne change pas nécessairement quelque chose au fonctionnement global. On réalise d'ailleurs que la RAMQ fonctionne surtout avec les sorties médiatiques. Les enquêtes qui ont été lancées l'ont toutes été à la suite de plaintes fortement médiatisées.»

Cet après-midi, le groupe a rendez-vous à la Grande Bibliothèque où il convie le public à venir témoigner de son attachement au régime public d'assurance de garde. Une occasion aussi pour le groupe de faire le plein d'appuis dans sa bataille qui l'oppose au privé. «Nous demandons au gouvernement de mettre un terme aux exclusions arbitraires et de cesser de favoriser la sous-traitance avec les agences privées, les PPP et les centres médicaux spécialisés», résume la D^{re} Goulet, qui défend la nécessité de maintenir une offre de soins adéqua-

te, gratuite et universelle.

Mais en avons-nous les moyens? demande le D^r Yves Robert. «Le régime se voulait universel dans les conditions d'alors. Le contexte de soins a tellement changé qu'il y a lieu de s'interroger sur ce qui est encore possible aujourd'hui.» Peu importe ce qui sera choisi, pour le Collège, l'important sera de garder intacte l'accessibilité aux soins. «À mon avis, on devrait plutôt tendre vers l'équité que vers l'universalité pour faire en sorte que tout le monde, indépendamment de son revenu, ait accès aux mêmes services.»

Pour André-Pierre Contandriopoulos, organiser des soins de première ligne solides, des soins de proximité partout au Québec, demeure la solution à presque tous les problèmes du réseau. Un vaste chantier, qui devra tôt ou tard être accompagné d'un vrai questionnement sur le rôle des médecins. «Il y a des réflexions courageuses à faire, notamment autour des modes de paiement des médecins, réflexion qu'on n'a pas voulu faire en 1970 et qu'on n'a plus cessé de repousser.»

Autant de chantiers délicats, sinon explosifs, qui nécessiteront beaucoup de temps et de conviction. Des impératifs bien difficiles à concilier avec l'exercice du pouvoir politique...

Le Devoir

BRÉSIL

Gagner, même en décevant

L'héritière de Lula, Dilma Rousseff, est assurée d'être élue malgré une campagne en deçà des attentes

CHANTAL RAYES

São Paulo — Ce ne sera peut-être pas la «raclée» électorale promise par le président Lula. Mais sa dauphine et ex-chef de cabinet, Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs (PT, gauche), est assurée de se faire élire dimanche à la tête du Brésil. Ancienne guérillera du temps de la dictature militaire, cette technocrate qui n'avait jamais disputé jusqu'ici la moindre élection devance largement José Serra, son adversaire à la longue carrière politique comme parlementaire, ministre, maire de São Paulo, puis gouverneur de l'État du même nom.

«Dilma», comme on l'appelle, est créditée de 49 à 52 % des intentions de vote, selon les sondages, contre 38 à 40 % pour Serra. L'élection présidentielle n'aura

Mais Dilma a regagné du terrain. La polémique sur l'avortement, qui l'a mise sur la défensive, est en effet retombée. Dans un Brésil croyant et conservateur, ses prises de position en faveur de la dépénalisation de l'IVG sont impopulaires et ont déchaîné contre elle une partie du clergé catholique et évangéliste. La candidate a dû s'engager par écrit à ne pas prendre l'initiative d'un amendement de la législation sur l'avortement si elle est élue. José Serra, qui l'accusait d'avoir «changé d'avis pour des raisons électoralistes», a lui-même abandonné ce filon quand la presse a révélé que sa propre épouse s'était fait avorter.

Le bien-être social, la clé

Ainsi, le bien-être social, qui a marqué les deux mandats de Lula — en huit ans, 21 millions de

«Dilma n'inspire ni confiance ni sympathie. Mais Lula lui-même n'a jamais été élu au premier tour. Il y a encore une forte résistance à la gauche.»

pas été la simple formalité que laissait présager la popularité inégalée de Lula (plus de 80 % d'opinions favorables). «Beaucoup aiment le président mais pas sa candidate», résume le politologue Jairo Nicolau. *Dilma n'inspire ni confiance ni sympathie. Mais Lula lui-même n'a jamais été élu au premier tour. Il y a encore une forte résistance à la gauche.*

Ballottage

La candidate du PT est certes arrivée en tête du premier tour, le 3 octobre, avec 47 % des voix (14 points d'avance sur Serra). Mais la surprise est venue de la troisième postulante, l'écologiste Marina Silva, une déçue du «lulisme» qui a remporté près de 20 % des suffrages. Cette ancienne femme de ménage, connue pour son intégrité et son combat pour l'Amazonie, est la digne héritière du Lula d'avant, pas du manœuvrier qu'il est devenu. Elle a séduit les couches moyennes, sensibles à la cause écologique et lassés de la corruption. D'autant qu'à la veille du scrutin, un scandale de trafic d'influence est venu mettre en cause l'ex-bras droit de Dilma Rousseff, qui lui a succédé au poste de chef de cabinet de Lula.

La mise en ballottage de la candidate du PT l'a obligée à sortir un peu de l'ombre de son mentor.

José Serra a obtenu pour sa part un sursis. Le candidat de l'opposition de centre droit s'est même pris à croire à un renversement de tendance. C'est sur lui en effet que devrait se reporter le gros des 20 millions de voix de Marina Silva. Il y a dix jours, l'écart avec sa rivale n'était plus que de cinq points, selon certains sondages.

Brésiliens ont quitté la misère tandis que 29 millions sont entrés dans la classe moyenne —, redevient le facteur déterminant du scrutin. Du moins dans le Nord-Est déshérité, où Dilma a 37 points d'avance sur José Serra... contre 4 seulement dans le Sud-Est prospère, premier collège électoral.

À vrai dire, l'un et l'autre manquent de charisme et ne suscitent pas l'enthousiasme. Dilma a pour elle le désir de continuité de la majorité et Serra, son expérience. Le candidat de l'opposition serait «le mieux préparé pour la fonction». Il promet de maintenir les politiques sociales de Lula s'il est élu, mais critique le «noyautage de l'État par le PT». Pour le reste, la campagne n'aura pas beaucoup éclairé les électeurs. Aucun des deux candidats n'a évoqué les grands enjeux, comme les mesures à prendre pour maintenir le rythme de la croissance (7 % prévus cette année) ou la refonte d'une fiscalité qui pèse lourdement sur les pauvres.

Retenue

Le chef de l'État sortant, pour sa part, ne sort pas grandi de la campagne. Il s'est investi outre mesure auprès de sa protégée, au mépris de la retenue qui sied à sa fonction. Si Dilma l'emporte, quel sera le rôle de Lula? Sera-t-il un président de l'ombre pour le tandem Medvedev-Poutine en Russie? Certains le croient. D'autres craignent déjà un enrancement du PT au pouvoir à la manière du Parti révolutionnaire institutionnel au Mexique. On prête en effet à Lula, à qui la Constitution interdisait de briguer un troisième mandat consécutif, l'intention de revenir aux affaires en 2014.

Libération



Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs



GIL COURTEMANCHE

La chronique de Gil Courtemanche fait relâche cette semaine.

PERSPECTIVES



LIONEL BONAVENTURE AGENCE FRANCE-PRESSE

En France, la mobilisation contre la réforme des retraites a ébranlé le compromis que Nicolas Sarkozy avait lui-même noué avec les syndicats. Depuis son élection, le président s'était montré plutôt accommodant avec les grandes centrales.

Réforme des retraites en France

Un vainqueur affaibli, des vaincus frustrés

Sarkozy a beau avoir gagné sa lutte, les syndicats ont maintenant la cote et les socialistes ont occupé le devant des médias pendant deux mois

Alors que la réforme des retraites a été adoptée par le Parlement, le mouvement de protestation semble s'essouffler. Bien que surprenante, cette mobilisation est loin d'avoir atteint les niveaux de celles de 1995 et de 2006. Reste à savoir qui, des syndicats, de Sarkozy ou des socialistes, en tirera profit.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — C'est par de courts articles que la presse française a annoncé le départ prochain de l'Élysée de Raymond Soubie. L'artisan de la réforme des retraites vient d'être nommé au Conseil économique et social, un organisme consultatif en matière de politiques sociales.

Le départ de celui qui arbitrait tous les grands dossiers sociaux de l'Élysée annonce en réalité deux choses. D'abord, que la dernière grande réforme de Nicolas Sarkozy, celle des retraites, est terminée. Il serait en effet surprenant qu'après le vote du Parlement, le mouvement de protestation n'aille pas en s'essoufflant. La seconde, c'est que la réforme minutieusement planifiée par ce très haut fonctionnaire ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu. L'homme part en effet avec le sentiment d'une tâche en partie inachevée puisque personne n'avait prévu une telle résistance.

Soubie, qui avait été associé aux précédentes réformes des retraites, savait que la sienne ne passerait pas comme une lettre à la poste. Mais il misait sur un scénario semblable à celui de 2003, alors que le ministre François Fillon avait étendu à la fonction publique la réforme des régimes privés d'Édouard Balladur (1993). Malgré des manifestations rassemblant de 300 000 à 600 000 personnes, le projet avait été adopté sans déclencher de grèves. Il faut dire que le vote s'était déroulé en plein été.

Le scénario de 1995

Soubie peut toutefois se consoler. A moins d'un imprévu, le gouvernement de Nicolas Sarkozy aura évité le scénario catastrophe de 1995. Après trois semaines de grève générale, le premier ministre Alain Juppé avait alors dû retirer sa réforme des retraites. Les récentes manifestations n'ont pas non plus atteint l'ampleur de celles de 2006, qui avaient forcé le premier ministre Dominique de Villepin à retirer le Contrat première embauche (CPE), destiné à favoriser l'emploi des jeunes.

Si le récent mouvement obéit aux «lois immuables de la vie sociale à la française», constate le chroniqueur du *Nouvel Observateur* Jacques Julliard, il passera à l'histoire pour son caractère souvent ambigu. En cours de route, il s'est transformé en mouvement de protestation plus large comme en connaissent souvent les présidents français à mi-mandat. Si deux Français sur trois affirmaient

soutenir les grévistes, ils étaient aussi nombreux à reconnaître que jamais le gouvernement ne reviendrait sur sa réforme. Contrairement à 1995 et 2006, les principaux syndicats étaient convaincus de l'urgence d'une réforme et ils n'ont jamais véritablement cru qu'ils feraient reculer le gouvernement.

Sarkozy voulait-il l'affrontement?

Faut-il en conclure que cet affrontement était finalement voulu par les deux parties? Au printemps dernier, des conseillers de Nicolas Sarkozy, dont l'ancien ministre de l'Éducation Xavier Darcos, lui avaient proposé de faire adopter sa réforme en quatrième vitesse au mois de juillet, alors que la France était en vacances. S'il ne l'a pas fait, c'est peut-être qu'il tenait à «une bataille politique», affirmait récemment l'économiste Jean-Claude Casanova.

Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy peut prendre la présidence du G8 et du G20 en affirmant qu'il a brisé la malédiction qui avait fait reculer la droite en 1995 et en 2006. À 20 mois des élections présidentielles, il risque de brandir ce trophée bien haut pendant toute la campagne électorale comme la preuve qu'il a la détermination nécessaire pour réformer la France.

Peu importe que cette réforme soit somme toute assez peu audacieuse. Selon de nombreux experts, elle n'a rien d'une réforme en profondeur et n'assure pas l'équilibre financier du régime au-delà de 2018. Elle siphonne aussi les milliards accumulés dans les fonds des retraites qui avait été créé pour rétablir un certain équilibre entre les générations.

Vainqueur demandé

«Le vainqueur laisse en face de lui un vaincu frustré, mécontent, tandis que lui-même est affaibli dans son autorité», soutient l'historien Michel Winock. Cette mobilisation a évidemment ébranlé le compromis que Nicolas Sarkozy avait lui-même noué avec les syndicats. Depuis son élection, le président s'était montré plutôt accommodant avec les grandes centrales, abandonnant notamment sa promesse électorale d'un contrat unique de travail qui aurait facilité les mises à pied et la mobilité de la main-d'œuvre. L'Élysée avait aussi maintenu de bonnes relations avec le premier syndicat de la France, la CGT, et son leader, Bernard Thibault, en intervenant en sa faveur dans quelques dossiers sensibles.

Il est trop tôt pour connaître l'effet de cet affrontement sur la popularité du président. Selon les der-



PASCAL ROSSIGNOL REUTERS

Est-ce que la réforme des retraites aura un impact sur la popularité de Nicolas Sarkozy aux élections de 2012?

niers sondages, les syndicats seraient les premiers gagnants de ce combat. Leur popularité est au plus haut, même si à peine 8 % de la population française est syndiquée.

Les socialistes, qui ont été présents tout au long du mouvement, en récolteront-ils les retombées politiques? Pour le député Pierre Moscovici, la réponse est oui. «La crédibilité des socialistes sort renforcée», a-t-il déclaré sur France Info.

Mais rien n'est moins sûr, estiment plusieurs indépendants. «La gauche a perdu la bataille de la clarté», a déclaré l'ancien directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, dans le cadre de son émission hebdomadaire intitulée *La Rumeur du monde* diffusée sur France Culture.

L'ombre de DSK

Si la première secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry, a occupé le devant des médias pendant deux mois, le message des socialistes n'a pas toujours été clair. Alors que les syndicats CFDT et CGT n'ont jamais réclamé le retrait du projet de loi (mais seulement des négociations), le discours socialiste était beaucoup plus radical. Quitte à mettre en colère le secrétaire de la CFDT, François

Chère, Martine Aubry n'a pas hésité à exiger le retrait pur et simple du projet. Quant à l'ancienne candidate socialiste Ségolène Royal, elle a affirmé qu'un gouvernement socialiste rétablirait la retraite à 60 ans. Une opinion contredite par de nombreux militants, dont le député Manuel Valls, selon qui «nous ne reviendrons pas tous aux 60 ans».

En arrière-fond de ce débat se profile l'ombre de l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn. Car le président du FMI, qui est aujourd'hui la personnalité socialiste la plus populaire en prévision de 2012, n'a jamais été opposé à l'allongement de la durée du travail pour financer les retraites. De là à penser qu'en prévision des primaires socialistes, Aubry et Royal ont volontairement cherché à se démarquer de DSK en flirtant avec les sondages et la gauche syndicale, il n'y a qu'un pas.

La réforme des retraites marque certainement un tournant de la vie politique française. Mais une fois le bruit des manifestations retombé, personne ne sait qui en tirera vraiment parti en 2012.

Correspondant du Devoir à Paris

Dissiper le doute



MICHEL DAVID

Jacques Parizeau a l'habitude de faire des remontrances à ses successeurs. Il a déjà dit que, s'il avait su ce qu'il advenait du projet souverainiste, il n'aurait jamais démissionné.

Avant même que Bernard Landry ne devienne officiellement chef du PQ, en mars 2002, il lui avait adressé une «Note sur la stratégie politique des souverainistes», qui s'était retrouvée dans le *Globe and Mail*. Il lui suggérait notamment de ressusciter le Conseil de la souveraineté, d'actualiser les études commandées douze ans plus tôt par la commission Bélanger-Campeau et de confectionner un nouveau budget de l'an 1.

Qu'il ait été d'accord ou non avec ces recommandations, M. Landry avait obtempéré sur-le-champ. Il ne pouvait tout simplement pas se permettre de l'envoyer paître sans fragiliser gravement son leadership.

À six mois du congrès où elle devra se soumettre à un vote de confiance, Pauline Marois peut encore moins ignorer la dernière remontrance de M. Parizeau, qui la trouve trop timide dans sa promotion de la souveraineté. Sans être une invitation au putsch, les félicitations qu'il a adressées à Gilles Duceppe pour la clarté «tout à fait remarquable» de son discours à Washington avaient valeur d'avertissement.

Mme Marois a dû prendre avec un grain de sel les assurances de loyale collaboration du chef bloquiste. Elle n'a certainement pas oublié ce qui s'est passé lors de la démission d'André Boisclair, même si elle a eu le dessus. Entre les deux leaders souverainistes, il ne peut y avoir qu'une confiance limitée.

◆ ◆ ◆

Condamné à l'opposition perpétuelle, il est facile pour M. Duceppe de jouer au chevalier de l'indépendance. Ceux qui le trouvent «plus inspirant» devraient néanmoins avoir à l'esprit ce qu'il disait de la démarche proposée par Mme Marois en juin dernier.

Contrairement à M. Parizeau, le chef du Bloc estimait que la réclamation de nouveaux pouvoirs était «la bonne stratégie» pour le camp souverainiste. «Actuellement, c'est l'immobilisme le plus complet et il importe, je pense, qu'un gouvernement du Parti québécois fasse avancer le Québec, tout en sachant que notre option, c'est la souveraineté», avait-il déclaré.

Il faisait valoir que «les trois gros gains depuis 40 ans» avaient été obtenus par des gouvernements péquistes: l'entente Cullen-Couture sur l'immigration, l'entente sur la main-d'œuvre et l'amendement constitutionnel qui a permis la création des commissions scolaires linguistiques.

Les critiques de M. Parizeau n'en reflètent pas moins ce que pensent plusieurs députés péquistes, même si Lisette Lapointe est la seule à pouvoir le dire en toute impunité. Ils ne remettent pas en question le leadership de Mme Marois, mais elle serait bien avisée de prendre acte de ces préoccupations avant de faire face à une fronde.

La semaine dernière, le chef du PQ a dissous le comité d'une dizaine de députés qui avait créé il y a deux ans pour rédiger le nouveau «plan pour un Québec souverain». Autrement dit, elle entend désormais être la seule à définir la stratégie. Inutile de dire que le geste a déplu.

Comme cela arrive généralement quand on n'ose pas s'en prendre directement au chef, on montre du doigt l'entourage de Mme Marois, plus précisément sa chef de cabinet et grande amie, Nicole Stafford, mais le fond du problème est qu'on la soupçonne toujours d'être plus motivée à devenir la première femme à gouverner le Québec qu'à tenir un référendum. Pour dissiper le doute, ou tout au moins l'atténuer, il lui faut trouver une façon d'associer plus étroitement les députés et les instances du parti à la démarche vers la souveraineté.

◆ ◆ ◆

Bien entendu, le premier ministre Charest ne demande pas mieux que de faire de la tenue d'un référendum le principal enjeu de la prochaine élection. Pour Mme Marois, il s'agit donc de laisser croire à la population qu'il n'y en aura pas au cours d'un premier mandat, et peut-être même d'un second, sans décourager ses militants pour autant.

Comme par hasard, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, a pris prétexte du 15^e anniversaire du 30 octobre 1995 pour relancer l'idée du référendum d'initiative populaire, que Mme Marois avait pourtant écartée de façon catégorique au conseil national de mars 2008, lors d'un affrontement mémorable avec le président du SPQ Libre, Marc Laviolette. Suivant une pratique qui existe dans plusieurs pays, un référendum sur la souveraineté ne serait tenu que si un million de Québécois signaient une pétition à cet effet.

«De cette façon, les partis politiques sont déchargés de la question de savoir quand déclencher le référendum: c'est le peuple qui va décider quand», explique M. Cloutier dans un texte publié jeudi sur le site *vigile.net*. Immanquablement, un suspense se créera autour du baromètre et tout le monde parlera d'indépendance sans même que le PQ ait à faire campagne.»

Mieux encore, «en cas d'échec, on ne pourra pas dire que les Québécois ont rejeté l'indépendance, mais simplement qu'ils ne voulaient pas se prononcer sur la question: mauvais «timing» et à la prochaine fois». Au point où on en est, pourquoi pas?

m david@ledevoir.com

100 ANS DE SCIENCE

En cette année du centenaire du journal, nous vous convions, en partenariat avec l'Association francophone pour le savoir (Acfas), à un regard historique sur 100 ans de science au *Devoir*. Selon les vœux du fondateur Henri Bourassa, qui sont inscrits dans le programme social du journal publié dans le premier numéro du 10 janvier 1910, notre quotidien s'est toujours appliqué à informer ses lecteurs des actualités à caractère scientifique et à soutenir la réalisation d'œuvres à vocation scientifique. Notre série mensuelle en fait la démonstration.

La défense des travailleurs et des citoyens

Des articles du *Devoir* ont inspiré la création de la CSST

En rapportant et en dénonçant les dangers que couraient certains travailleurs dans leur entreprise, *Le Devoir*, sous la plume de son journaliste scientifique Gilles Provost, a inspiré, voire favorisé la création de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), une institution québécoise aujourd'hui appréciée.

PAULINE GRAVEL

Aujourd'hui à la retraite, l'ex-journaliste du *Devoir*, Gilles Provost, qui a poursuivi sa carrière à l'émission télévisée *Découverte* de Radio-Canada jusqu'en 2009, se souvient que Claude Ryan l'avait avant tout embauché en 1969 pour couvrir la science, entre autres choses.

Toutefois, «pour le pupitre, la science n'était pas prioritaire. Il arrivait fréquemment que mes articles soient gardés sur la glace pendant deux ou trois semaines, à mon grand désespoir, jusqu'à ce qu'il y ait un trou. Le trou survenait souvent le dimanche parce que ce jour-là, il n'y avait pas grand-monde au bureau. C'est dans ces circonstances que certains de mes textes scientifiques se retrouvaient à la une le lundi matin. Ces nouvelles qui faisaient les manchettes étaient ensuite reprises par les autres médias», raconte-t-il.

«Ma conception du journalisme scientifique, ce n'était pas un domaine mais davantage une approche», souligne-t-il, tout en se rappelant qu'il dénichait de gros rapports d'étude qui dormaient sur les tablettes et en faisait des nouvelles, «même si ces documents dataient de trois ans, car personne n'avait pris conscience du problème qu'ils mettaient en lumière».

Ses rapports traitaient souvent de questions liées à la santé au travail, à l'hygiène industrielle et à l'environnement, des sujets qui paraissaient trop techniques pour les journalistes généralistes. C'est ainsi que Gilles Provost s'est penché sur les dossiers de l'amiante, des intoxications au plomb dans les usines de recyclage de batteries, des biphényles polychlorés (BPC), de l'accident nucléaire de Three Mile Island, de la construction des centrales Gentilly I et II et du barrage de la Baie-James. «Je suis ainsi devenu spécialiste en catastrophes», lance-t-il à la blague.

La Baie-James
«J'ai été le premier journaliste à aller sur le territoire de la Baie-James, jusque-là fermé à tous, sauf au personnel d'Hydro-Québec qui contrôlait tous les accès. J'avais fait une série d'articles à partir des témoignages d'employés qui revenaient du chantier et qui dénonçaient l'absence de préoccupations pour l'environnement. Alors, la direction d'Hydro-Québec m'a em-

mené en hélicoptère pour voir le chantier», relate Gilles Provost, qui a aussi écrit abondamment sur l'intoxication des Amérindiens de la Baie-James par le mercure. «Le remplissage des grands réservoirs avait libéré dans l'eau de grandes quantités de mercure, présent dans le sol, qui contaminait alors les poissons consommés par les Indiens de la région. Le surplus de mercure dans l'alimentation attaque le cerveau», explique-t-il.

Gilles Provost rapporte aussi le cas de la Canadian Copper Refinery qui utilisait des techniques d'électrolyse pour purifier les lingots de cuivre arrivant de Rouyn-Noranda. «Il y avait eu deux morts parce que l'entreprise n'avait pas pris les précautions les plus élémentaires», précise-t-il.

Si la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a vu le jour en 1980 et si nous avons aujourd'hui au Québec des lois à ce sujet, c'est en grande partie grâce au *Devoir* et aux dossiers qu'a préparés Gilles Provost, affirme Claude Mainville, qui à l'époque était directeur du service industriel de la CSN, fer de lance à l'origine de commissions d'enquête sur l'amiante.

Les courants ouvriers

«Gilles Provost fut le porte-parole de plusieurs courants ouvriers; il présentait le point de vue de ces travailleurs sans nécessairement l'adopter. Ses articles ont eu un grand impact sur le mouvement ouvrier. Je faisais des enquêtes dans le milieu du travail, à la demande des ouvriers. On espérait que le résultat de ces enquêtes soit diffusé dans les médias car il s'agissait du meilleur véhicule pour que ces drames soient connus», rappelle M. Mainville, aujourd'hui vice-président du groupe NAK, un bureau d'experts en qualité de l'air intérieur. Il cite en exemple l'enquête du coroner portant sur une explosion suspecte dans une usine de Valleyfield, qui avait entraîné la mort de quatre ouvriers.

Le propriétaire, l'ingénieur Gerald Bull, avait décidé d'investir le financement qu'il recevait de différentes sources politiques dans la fabrication de poudre propulsive pour téléguider des missiles à travers un canon. «Gilles Provost était venu couvrir l'enquête du coroner au cours de laquelle nous avions découvert qu'on y fabriquait en cachette des poudres extrêmement instables et que les ouvriers n'avaient pas été aver-



Gilles Provost dénichait des rapports d'étude traitant de questions liées à la santé au travail, à l'hygiène industrielle et à l'environnement, qui dormaient sur les tablettes, et en faisait des nouvelles, cela, «même si ces documents dataient de trois ans, car personne n'avait pris conscience du problème qu'ils mettaient en lumière».



L'ex-journaliste du *Devoir* Gilles Provost, aujourd'hui retraité, s'est notamment penché sur les dossiers de l'amiante, des intoxications au plomb dans les usines de recyclage de batteries, des biphényles polychlorés, de l'accident nucléaire de Three Mile Island, de la construction des centrales Gentilly I et II et du barrage de la Baie-James.

tis du danger qu'ils couraient et des mesures plus strictes qu'ils auraient dû prendre, comme ne jamais porter leurs clés sur eux car elles pouvaient créer des chocs électrostatiques. Les employés, sans formation, ne savaient pas qu'il fallait quitter les lieux en courant et ne pas tenter d'éteindre le feu comme ils l'ont fait», raconte M. Mainville. La

CSST prévient aujourd'hui plusieurs de ces catastrophes.

Le dossier de la MIUF

Durant la crise du pétrole, les ménages québécois sont nombreux à profiter des subventions que le gouvernement fédéral accorde à ceux qui isolent leur maison avec de tout nouveaux produits. La famille de notre collègue

Louis-Gilles Francœur figure parmi ceux-là. Par la suite, son épouse et ses enfants sont atteints de troubles respiratoires inexplicables. Préoccupé par le problème, il en discute avec son collègue Gilles Provost, qui tombe par hasard sur un entrepôt dans le *Toronto Star* annonçant que le gouvernement canadien venait d'interdire l'usage de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF).

Gilles Provost comprend alors l'importance de la nouvelle relation dans le Canada anglais, s'en empare, fouille la question minutieusement et prépare un dossier sur la question. Il y fait état de la législation, des compagnies impliquées, du fonctionnement de cette technique d'isolation et des dangers qui en découlent.

La recherche d'informations fut néanmoins ardue, se rappelle Gilles Provost. «Le gouvernement fédéral avait cessé de distribuer des subventions, mais très discrètement, voire en catimini, car il ne voulait probablement pas se voir attribuer la responsabilité d'avoir encouragé les citoyens à isoler leur résidence avec ce produit dangereux. Il craignait que retombent sur lui les plaintes et les poursuites.»

Mais au moment où sa série d'articles est prête à être publiée, le climat dans la salle de rédaction est tendu. «Au pupitre, on repousse le dossier, arguant que la publication de ce genre de textes belliqueux et empreints de militantisme ne presse pas», se souvient le chroniqueur du *Devoir* Jean-Claude Leclerc. En effet, les journalistes déclenchent la grève le 6 avril 1981.

Pendant le conflit, Gilles Provost propose ses articles aux journaux concurrents (*La Presse* et *Le Journal de Montréal*), qui déclinent son offre. Il parvient néanmoins à faire paraître son dossier pour le moins explosif, intitulé *Danger! La mousse d'urée-formol*, dans un numéro souvenir du

défunt *Québec Presse* publié pendant la grève, en mai 1981.

Les trois articles de Gilles Provost aux titres provocateurs — *Au moins 300 000 Québécois menacés!*, *Approuvé par la SCHL (Société canadienne d'hypothèque et de logement)*, *SVP! Et Qui paiera?* — lancent le dossier de la MIUF au Québec.

«Ce fut le dossier de cette décennie», dit Jean-Claude Leclerc, qui rappelle cet événement à ses étudiants en journalisme à l'Université de Montréal. «Cet exemple me sert à démontrer que le jour-

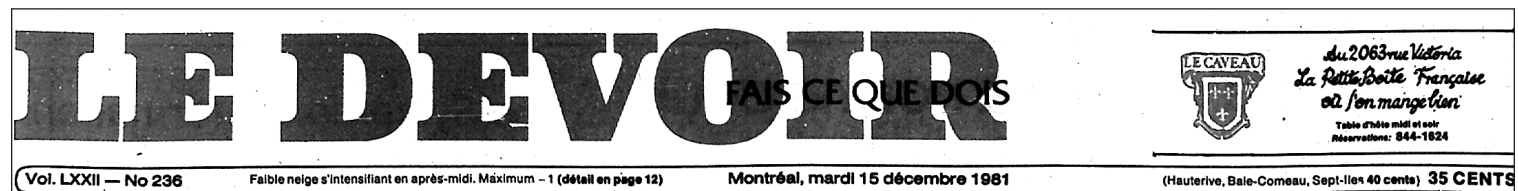
nalisme n'est pas seulement une liberté, mais aussi une responsabilité. Responsabilité de chercher, de savoir et de communiquer le plus tôt possible au public qui en a besoin, et ce, dans un contexte qui ne passera pas inaperçu.»

Le dossier de la MIUF se conclut par «un jugement de 1000 pages qui ne tranche pas la question car les requérants n'avaient pas réussi à faire la démonstration que leurs problèmes de santé émanaient de ce produit», précise M. Leclerc.

La grève des journalistes du *Devoir* se termine le 12 juin 1981 avec une victoire: celle de l'adoption d'une clause anticensure dans la nouvelle convention collective, souligne Louis-Gilles Francœur, qui a repris le flambeau au secteur de l'environnement quand Gilles Provost a rejoint Radio-Canada.

À cet égard, ce dernier se remémore un autre dossier qu'il avait couvert, cette fois sur les dangers de la cigarette. «Claude Ryan l'avait refusé parce que *Le Devoir* venait tout juste de signer une grosse entente de publicité avec *Players*. Cette anecdote nous a souvent servi d'exemple lorsque nous nous battions contre la censure et que nous réclamions davantage de pouvoir dans le choix des informations à développer dans le journal», ajoute Gilles Provost.

Le Devoir



Selon le directeur du Centre de toxicologie du Québec

La MIUF neutralise les défenses immunitaires

par Gilles Provost

OTTAWA — «La mousse isolante d'urée-formol (MIUF) est un produit beaucoup plus dangereux qu'on ne l'a cru jusqu'à maintenant: les dossiers médicaux que j'ai rassemblés à Québec me permettent déjà de conclure qu'elle procure chez certaines personnes une grave dépression de tout le système immunitaire. Cela les laisse sans défense devant les infections, comme les vieillards en phase terminale ou les victimes de cancer qu'on traite à la chimiothérapie.»

Voilà le témoignage-choc qu'a présenté hier le directeur du Centre de toxicologie du Québec, le docteur Albert Nantel, devant la commission Lamoureux, chargée de réévaluer le bien-fondé de l'interdiction de la MIUF.

«Cependant, je ne pouvais pas garder le silence alors que la commission achève ses audiences et que des familles entières risquent de développer des maladies graves... J'ai atteint un certain niveau de crédibilité en toxicologie au Québec et je ne risquerais pas ainsi ma réputation si je n'étais pas moralement certain de ce que j'affirme», a-t-il dit.

M. Nantel a rappelé aux commissaires les articles que LE DEVOIR a publiés récemment sur deux familles dont les enfants étaient morts d'un cancer rare. «Ce qui m'a impressionné dans cette affaire, ce ne sont pas tant les décès par cancer, même si ce n'est pas négligeable; c'est surtout que les familles entières étaient frappées d'une multitude d'infections plus rares les unes que les autres», a-t-il déclaré.

«J'ai rencontré au moins quatre autres familles qui présentent les mêmes symptômes. Dans tous les cas, l'évolution est la même: les problèmes classiques liés à la formaldéhyde apparaissent chez l'un ou l'autre, puis cela s'aggrave. Ensuite, cela se répand à toute la famille. Enfin, on passe aux infections de plus en plus graves et leur histoire médicale se transforme en film d'horreur», a-t-il ajouté.

«Je comprendrais que puisse apparaître une infection par champignons même si c'est relativement rare. Mais je ne peux pas admettre que plusieurs membres d'une même famille fassent plusieurs infections par champignons dans la même année juste après avoir fait isoler leur maison à la MIUF. Surtout s'ils sont atteints en même temps d'infections généralisées par toutes sortes de virus ou de bactéries», a poursuivi le docteur Nantel.

Chez toutes ces familles, le docteur Nantel a aussi trouvé des anomalies de sang, ressemblant à des cas de mononucléose mais sans que ce n'en soient vraiment. À titre d'hypothèse de travail, il attribue à cette altération sanguine les problèmes immunitaires de ces familles.

«Je ne peux pas attendre les détails des maux de subventions pour la recherche scientifique», a-t-il dit. «On va remue

À la une du *Devoir* le 15 décembre 1981. Durant la crise du pétrole, les ménages québécois sont nombreux à profiter des subventions que le gouvernement fédéral accorde à ceux qui isolent leur maison avec de tout nouveaux produits. Parmi ceux-ci, la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF), dont les dangers seront plus tard révélés. On a parlé de cette affaire comme du dossier de la décennie.

ARCHIVES LE DEVOIR